POLICE

Vols d’appareil GPS

Protégez vos machines agricoles et de chantier

Protégez les véhicules et les machines

> Si possible, parquez les véhicules et les machines dans une halle ou un garage fermé et sous alarme.
> Fermez toujours les véhicules et les machines à clef.

Retirez les appareils si vous ne les utilisez pas

> Otez les composants GPS après chaque utilisation.
> Gardez les appareils et les composants dans un endroit séparé et sûr.

Dressez une liste de vos appareils et identifiez-les

> Identifiez vos appareils en notant le fabricant, le type et le numéro de série.
> Vérifiez auprès du fabricant les possibilités techniques de sécuriser et localiser vos appareils.

Signalez les comportements suspects et les vols

> Signalez immédiatement toute observation suspecte au numéro d’urgence 112 ou 117.
> En cas de vol: ne touchez à rien et informez la police.



2026.09

Police cantonale bernoise, police.be.ch